



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/CP/2000/L.1/Add.2  
25 novembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES  
Sixième session  
La Haye, 13-25 novembre 2000  
Point 11 a) de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES SUR SA  
SIXIÈME SESSION, TENUE À LA HAYE DU 13 AU .. NOVEMBRE 2000**

Rapporteur : M. Gao Feng (Chine)

Additif

- CHAPITRE IV : EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES  
AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION**
- CHAPITRE V : [À COMPLÉTER]**
- CHAPITRE VI : PROPOSITION VISANT À MODIFIER LES LISTES FIGURANT  
AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION EN SUPPRIMANT  
LE NOM DE LA TURQUIE : EXAMEN DES INFORMATIONS  
DISPONIBLES ET, ÉVENTUELLEMENT, ADOPTION DE  
DÉCISIONS AU TITRE DE L'ALINÉA F) DU PARAGRAPHE 2  
DE L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION**
- CHAPITRE VII : PRÉPARATIFS EN VUE DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA  
CONFÉRENCE DES PARTIES AGISSANT COMME RÉUNION  
DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO (DÉCISION 8/CP.4)**

GE.00-70533 (F)

**IV. EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES  
AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION**

(point 4 de l'ordre du jour)

**A. Communications nationales des Parties visées à l'Annexe I de la Convention**

(point 4 a) de l'ordre du jour

[à compléter]

**B. Communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I de la Convention**

(point 4 b) de l'ordre du jour

[à compléter]

**C. Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence**

(point 4 c) de l'ordre du jour

[à compléter]

**D. Renforcement des capacités**

(point 4 d) de l'ordre du jour

[à compléter]

**E. Mise au point et transfert de technologies (décisions 4/CP.4 et 9/CP.5)**

(point 4 e) de l'ordre du jour

[à compléter]

**F. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3 et paragraphe 3 de l'article 2 et paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto)**

(point 4 f) de l'ordre du jour

[à compléter]

**G. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote (décisions 6/CP.4 et 13/CP.5)**

(point 4 g) de l'ordre du jour

[à compléter]

**H. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires à leurs douzième et treizième sessions**

(point 4 h) de l'ordre du jour

[à compléter]

**V. [À COMPLÉTER]**

(point 5 de l'ordre du jour en suspens)

[à compléter]

**VI. PROPOSITION VISANT À MODIFIER LES LISTES FIGURANT  
AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION EN SUPPRIMANT  
LE NOM DE LA TURQUIE : EXAMEN DES INFORMATIONS  
DISPONIBLES ET, ÉVENTUELLEMENT, ADOPTION DE DÉCISIONS  
AU TITRE DE L'ALINÉA F) DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 4  
DE LA CONVENTION**

(point 7 de l'ordre du jour)

1. À la huitième séance plénière, le 24 novembre, le Président a fait savoir que le Rapporteur de la cinquième session de la Conférence, M. Vallim Guerreiro (Brésil) avait dirigé, durant la Conférence, des consultations approfondies en son nom sur cette question mais qu'un certain nombre de délégations avaient indiqué qu'elles avaient besoin de davantage de temps pour consulter leur gouvernement.
2. À la même séance, le Président a fait observer que, dans sa déclaration en plénière [voir l'annexe I de l'additif 4], le Ministre turc de l'environnement avait fait, à ce propos, une nouvelle proposition selon laquelle :
  - a) Le nom de la Turquie serait supprimé de l'annexe II de la Convention;
  - b) Le nom de la Turquie serait maintenu à l'annexe I, accompagné d'une note de bas de page précisant que la Turquie devrait bénéficier de conditions de faveur en vertu du principe des "responsabilités communes mais différenciées", étant donné que son industrialisation en était à un stade précoce.
3. À l'issue d'un débat au cours duquel ont pris la parole trois Parties, la Conférence a décidé, sur proposition du Président, que ladite proposition serait renvoyée au SBI à sa prochaine session pour qu'il l'examine et présente, à la Conférence des Parties à sa septième session, une recommandation que celle-ci étudierait et à laquelle elle donnerait une suite définitive.

**VII. PRÉPARATIFS EN VUE DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA CONFÉRENCE  
DES PARTIES AGISSANT COMME RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE  
DE KYOTO (DÉCISION 8/CP.4)**

(point 7 de l'ordre du jour)

**A. Systèmes nationaux, ajustements et lignes directrices prévus  
aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto**

(point 7 a) de l'ordre du jour)

[à compléter]

**B. Questions relatives à l'utilisation des terres, au changement  
d'affectation des terres et à la foresterie**

(point 7 b) de l'ordre du jour)

[à compléter]

**C. Programme de travail sur les mécanismes (décisions 7/CP.4 et 14/CP.5)**

(point 7 c) de l'ordre du jour)

[à compléter]

**D. Procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions  
du Protocole de Kyoto**

(point 7 d) de l'ordre du jour)

[à compléter]

**E. Politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques"**

(point 7 e) de l'ordre du jour )

[à compléter]

**F. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto**

(point 7 f) de l'ordre du jour)

[à compléter]

**G. Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de  
la période d'engagement (décision 16/CP.4)**

(point 7 g) de l'ordre du jour)

[à compléter]

-----